

DÉCISION COMMISSION PERMANENTE EXCEPTIONNELLE - 19/07/2019

Membres présents : M.SAINT LOUP, J.RIVOIRE, M.BONNAUD

Mme S.STELMASZYK, Assistante Sociale

DEMANDEUR	AIDE ACCORDEE	NATURE DE LA DEMANDE	CREANCIER	OBSERVATIONS
Mme : 69960 CORBAS	Secours non remboursable : 300€	Dette énergie	ENGIE TSA 92104 76934 ROUEN CEDEX 09	À préciser lors du virement : aide CCAS Mme Réf client :
Mme : 69960 CORBAS	Prêt d'honneur : 3000€	Prêt d'honneur	Versement direct à l'usager : Mme	À préciser lors du virement : prêt d'honneur CCAS Mme

Directrice de l'Action Sociale,
Dalila BEKHALED-OULHATRI

La Vice-Présidente du CCAS,
Martine BONNAUD

